



**Assemblée générale de la section
de l'AMOPA de la Côte d'Or
du 19 mars 2025**

Monsieur le Président, cher Daniel,

Mesdames et messieurs les membres du bureau et du comité consultatif,

Mesdames, messieurs, chers amis,

Je remercie votre Président, M Daniel Demonfaucon, cher Daniel, ainsi que tous les membres du bureau de la section pour leur invitation à cette assemblée générale et pour leur accueil chaleureux à Dijon.

La présidente nationale, Mme Michèle Dujany m'a demandé de transmettre ses amitiés amopaliennes à toutes et à tous.

Elle m'a demandé, également, de vous faire part **des réflexions et des orientations qui sous-tendent l'action de l'AMOPA à l'échelon national.**

Une des premières préoccupations de la présidente et du bureau, dès leur élection au congrès de Genève, a été de rendre plus lisible l'action de l'AMOPA, **de renforcer son image auprès de ses partenaires et en premier lieu notre ministère.** Pour mémoire jusqu'en 2023, l'AMOPA ne figurait pas au rang des associations agréées par le ministère. Les efforts de la présidente, avec des contacts au plus haut niveau, ont abouti, enfin, à une décision d'agrément le 4 juillet dernier qui a été publiée au BOEN en décembre (*). Cette procédure aboutie d'agrément a ouvert de nouvelles opportunités et notamment **une demande de subvention pour 2025.**

Ce renforcement de l'image de notre association a également été recherché **auprès des autres ordres nationaux et ministériels et des associations de leurs décorés.** Des liens étroits se sont construits notamment avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH) et l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM). Ces liens se développent également dans les départements et débouchent sur une coopération soutenue entre sections respectives, en particulier autour de la transmission des valeurs de la République auprès des jeunes. Ainsi, pas plus tard que la semaine dernière, une charte de coopération des ordres républicains vosgiens a été signée en préfecture à Epinal, regroupant outre l'AMOPA, la SMLH, l'Ordre du Mérite, l'association des membres de l'Ordre du mérite agricole et la Société Nationale d'Entraide de la médaille militaire. Cette Charte est une première en France.

De même le rapprochement avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères s'imposait pour faire connaître l'ensemble de nos actions internationales comme le concours « Nous l'Europe » ou « le Don du livre » qui ne cesse d'élargir son action à de nouveaux pays. Cette reconnaissance a permis d'assurer entièrement le financement **du concours mondial d'éloquence** mis en place l'année dernière dans le cadre d'un partenariat avec la Fédération

internationale des professeurs de français (FIPF). De même des liens voire des partenariats se nouent avec le réseau **des établissements français à l'étranger ou celui des Alliances françaises**.

Cette reconnaissance de notre rôle et la visibilité de nos actions passent aussi par une présence renforcée sur les réseaux de communication que ce soient les supports traditionnels comme la revue ou le site internet mais aussi les réseaux sociaux Facebook et LinkedIn ou encore la chaîne TV Amopa qui diffusent nos grands événements comme les conférences nationales ou ceux organisés par certaines sections.

Dans le même esprit **le livre blanc** en cours de réalisation permettra de mettre à jour la réalité de l'AMOPA et de faire connaître en interne mais aussi vers extérieur l'engagement des sections, leurs initiatives, leurs actions en direction de la jeunesse... mais également de valoriser cet engagement auprès des pouvoirs publics.

Cette ouverture passe aussi par **la recherche de nouveaux partenaires financiers publics ou privés telles les banques, les sociétés privées, les mutuelles...** : c'est le cas par exemple du Crédit Mutuel Enseignant dont le financement permettra aux bourses musicales de perdurer.

En effet la recherche de subventions et de mécénats fait partie de ces actions prioritaires pour **redresser la situation financière de l'AMOPA structurellement déficitaire depuis plusieurs années ; ce redressement de nos finances constitue un enjeu essentiel (je dirais existentiel) pour notre association**).

Nos principales ressources sont les adhésions et les abonnements à la revue ; ils sont en diminution depuis plusieurs années avec cependant en 2024 une moindre baisse (moins de 3%) ; aujourd'hui ce sont environ 12400 adhérents et 5000 abonnés à la revue.

La recherche d'un meilleur équilibre financier est une priorité qui passe par l'augmentation des produits des adhésions et des abonnements et par la recherche de fonds publics et privés et d'économies de fonctionnement substantielles.

Pour faire face à cette situation le Conseil d'administration a décidé d'engager plusieurs leviers d'action à court et moyen terme :

- **Côté ressources** : la recherche de nouveaux adhérents, (l'avenir de l'association en dépend) ; la recherche de mécénats et de subventions (je viens de l'évoquer) ; l'appel à la générosité individuelle par un appel aux dons comme le proposent maintes associations d'utilité publique ; la location de certains biens immobiliers propres à l'association (par exemple la location du rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège).
- **Côté dépenses** : leur encadrement comme les frais de déplacements (recours de plus en plus fréquent à la Visio-conférence pour les réunions) , la réflexion sur la diminution des frais de structures , notamment la masse salariale par diminution des charges de travail ; de même une réflexion est engagée sur nos pratiques et sur la rationalisation de nos outils telle la modernisation de la base de données.

La réussite de ces actions repose sur l'engagement de chacun. L'AMOPA et son administration centrale n'existent que par les sections et leurs membres , leur rôle, leurs actions . Cela se traduit par la dimension d'unicité et d'indivisibilité statutaires de l'AMOPA.

Il faut, en dépit de ce contexte compliqué, se dire que l'AMOPA dispose de nombreux atouts et que chacun doit en être convaincu. Les sections mènent nombre d'actions au nom de valeurs sur lesquelles repose l'avenir de notre pays : **ces actions visent à préparer notre jeunesse à faire des choix civiques, professionnels et culturels éclairés ou encore à promouvoir la langue française comme un trésor à partager dans et au-delà de nos frontières.**

A cet égard les concours et les prix qu'ils soient organisés au niveau national ou par les sections occupent une place centrale. **Ils permettent de reconnaître et de valoriser les talents, la créativité et les engagements des jeunes tout en contribuant à leur épanouissement personnel.** Au fil des années ces concours nationaux ont évolué couvrant de nouveaux champs disciplinaires, touchant de nouveaux publics, s'adaptant aussi aux nouvelles technologies (l'arrivée des logiciels dits intelligents et l'IA constituent un véritable défi).

Ce qui est proposé aux élèves et à leur enseignant n'est pas en fait une compétition (même si à la fin, il y a, il est vrai un classement), c'est **une invitation à laisser libre cours à leur créativité, à leur autonomie, à leur envie, à leur plaisir d'écrire ou de dire, à leur passion.**

Dans ce domaine les initiatives des sections sont multiples. **Les concours spécifiques que vous organisez en Côte d'Or tels les « Joutes oratoires » ou « Orateurs en herbe » traduisent l'inventivité et la richesse des projets que vous portez pour la jeunesse.**

Au regard de toutes ces initiatives, de votre dynamisme, de vos engagements individuels et collectifs au service de la jeunesse et de nos valeurs partagées, nous ne pouvons qu'être optimistes et convaincus que notre mission de soutenir les ambitions de notre jeunesse n'est pas une utopie mais bien une réalité.

Je vous remercie pour votre attention.

Dijon, le 19 mars 2025

Denis Lambert

Vice-président national

(*) BOEN n°47 du 12 décembre 2024, haut de page 43 (Cf. site [education.gouv](https://www.education.gouv.fr))

